



Association « 4, 3, 2, A »

Association Loi 1901,
déclarée le 27 janvier 2009,
s/ Préf de Briançon, N° W051000967

Comment nous soutenir ?

Pour les entreprises

En accueillant un jeune en stage de découverte, en alternance ou en apprentissage (nous assurons le suivi du jeune en lien avec l'IDEM des métiers (CFA...), la famille, l'établissement scolaire).

Pour les particuliers

En soutenant financièrement l'association par un don ou par l'adhésion à l'association. *(L'association est habilitée à recevoir des dons, ouvrant droit aux déductions prévues à l'article 200 et 238 bis-1 du code général des impôts. Un reçu vous sera délivré à votre demande.)*

Nom

Prénom

Société

Adresse

Code postal

Ville

Tél

Mail

- Adhésion individuelle : 16 €
- Entreprise : 50 €
- Adhésion de soutien ou don : **et verse la somme**

de € (en chèque au nom de l'association « 4, 3, 2, A »)

L'association s'engage à vous fournir une information régulière et transparente par mail sur ses actions.

Date et signature :

Association « 4, 3, 2, A »

23 B hameau le Chabas – 05100 BRIANÇON

Président : Jean-Claude JUVIGNY

association432a@gmail.com – www.association432a.com

> Partenariats et conventions

Un agrément avec

Le Rectorat de l'académie d'Aix-Marseille.

Une convention avec

L'éducation Nationale
(Inspection académique des Hautes-Alpes)

La protection judiciaire de la jeunesse

Le centre de formation des apprentis (Idem 05).

Un partenariat avec

La préfecture des Hautes-Alpes

Le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur

Le Conseil général des Hautes-Alpes

Les Communautés de communes du territoire

Les structures de formation professionnelle

Les entreprises

La Missions Jeunes 05

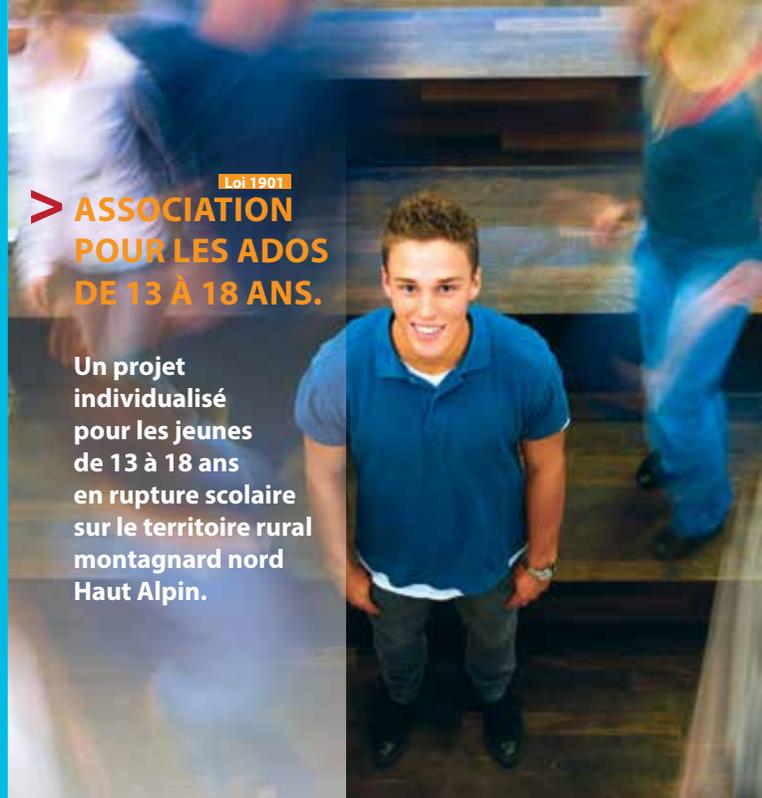
La Fondation de France

La Caisse allocations familiales des Hautes-Alpes

Avec le soutien de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (l'Acse)



Réalisation et impression : Éditions du Fournel



> ASSOCIATION POUR LES ADOS DE 13 À 18 ANS.

Loi 1901
Un projet individualisé pour les jeunes de 13 à 18 ans en rupture scolaire sur le territoire rural montagnard nord Haut Alpin.



Accueil
Accompagnement
Alternance
Apprentissage

4^{ème} - 3^{ème} - 2^{nde}

Association Loi 1901

CONTACTS :

Françoise WEISS : 06 48 74 23 10

François CHARPIOT : 06 48 74 06 41

> www.association432a.com
association432a@gmail.com





> Nos objectifs

Lutter contre la **déscolarisation prématurée** des jeunes de 4^{ème}, 3^{ème}, 2^{nde}

Repérer et accompagner individuellement les jeunes

Sensibiliser aux enjeux de la **délinquance en territoire rural**

Proposer des solutions adaptées à chaque jeune

Faciliter l'intégration des jeunes dans la vie du territoire

Développer l'insertion

> Notre stratégie gagnante

- > Répérer les jeunes en situation de rupture sociale et scolaire dans notre espace d'intervention
- > Travailler en amont de la sortie du système scolaire avec les entreprises pour faciliter l'insertion professionnelle
- > Participer aux dispositifs de prévention de la délinquance (CISPD)
- > Remettre le jeune en confiance afin de lui faire reconnaître sa capacité à progresser ou à construire un projet personnel
- > Accompagner le cheminement du jeune dans son parcours en impliquant les familles
- > Intervenir rapidement sur demandes des institutions ou des entreprises qui ont en charge le jeune
- > S'appuyer sur un solide réseau de partenaires
 - Pour mieux construire et accompagner les parcours des jeunes
 - Pour faciliter les collaborations et les orientations
 - Pour mieux connaître les disponibilités d'apprentissage

En moyenne, **150 jeunes** accompagnés chaque année

« **L'entreprise**, un acteur principal de **lutte** contre la **déscolarisation** prématurée des **jeunes**. »

> Notre espace d'intervention



« **La famille**, un **partenaire** indispensable à la **réussite** du projet. »

> Nos valeurs

Donner de l'estime

Donner du cadre et du sens

Donner du temps

Avoir une écoute constructive

Mettre (ou remettre) le jeune en confiance